

L'évaluation de la **Charte**



*Quelques
principes simples*

Un nouveau savoir-faire
pour les Parcs naturels régionaux

Vivons le développement durable



Évaluer, **pourquoi ?**

L'évaluation, une démarche de progrès :

pour **préparer** les décisions, **organiser** et **prioriser** les actions, ajuster les programmations, optimiser les moyens humains et financiers,

pour **articuler** et **mettre en cohérence** les actions du Parc avec celles des autres acteurs du territoire, **développer** des partenariats,

pour **rendre compte** de l'application de la Charte, rendre lisible le rôle du Parc et de ses partenaires, **communiquer** sur les actions du Parc.

Évaluer, **n'est pas :**

~~auditer,~~

~~contrôler,~~

~~dresser un bilan,~~

~~porter un jugement sur les agents et les élus du Parc ...~~

Évaluer, quoi ?

Travailler
en parallèle
sur :

L'application de la Charte du Parc

grâce à une évaluation
en continu.

Exemple :
nombre d'exploitations
sous contrat pour maintenir
les prairies naturelles.

L'évolution du territoire

de ses enjeux
et de ses
problématiques
grâce à l'observation.

Exemple :
évolution cartographique
des prairies naturelles .

Et s'interroger sur :

La pertinence

- Les objectifs de la Charte ont-ils répondu aux enjeux et problématiques du territoire ?

L'efficacité

- Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?

La cohérence interne

- Les moyens utilisés étaient-ils adéquats pour répondre aux objectifs fixés ?

La cohérence externe

- Quelles sont les interactions entre la politique du Parc et les autres politiques appliquées sur le territoire ?

L'efficience

- Les résultats et les réalisations obtenus justifient-ils les moyens utilisés ?

Évaluer, quand ? avec quoi ?

Une démarche en continu tout au long de la charte reposant sur un dispositif interne, des outils et en relation avec les partenaires :

PHASES

1.

lors de l'élaboration de la Charte

Produire un diagnostic du territoire :

en caractérisant l'état initial du territoire, notamment les enjeux et les problématiques par des données dites « **descripteurs** » d'évolution du territoire.

Rédiger la Charte :

- à partir des enjeux et problématiques,
- en fixant des **objectifs opérationnels « mesurables »**,
- en prévoyant **l'évaluation en continu** des projets et actions.

2.

lors de la mise en œuvre de la Charte

Programmer les projets et les actions :

- pour qu'ils répondent aux objectifs mesurables de la Charte,
- en prévoyant quelques **indicateurs** pertinents mesurables pour chaque projet.

Mettre en œuvre les projets et les actions :

en procédant à leur **évaluation et ajustement au fur et à mesure de leur déroulement.**

3.

lors de la révision de la Charte

Réaliser la synthèse des évaluations des projets et des actions,

Analyser l'évolution du territoire

tirée de l'observation des descripteurs des enjeux et problématiques du Parc,

Analyser plus globalement les **effets de l'application de la Charte** par rapport aux enjeux et aux problématiques pré-identifiés.

OUTILS

Observatoire

base de données, atlas cartographique

Schéma de hiérarchisation des objectifs

Schéma de programmation des projets et des actions

Fiches projets

Fiches actions

Tableau de pilotage

Tableau de pilotage

Observatoire actualisé

Rapport d'évaluation final

Schéma de hiérarchisation des objectifs :

Vocations : Axes

Orientations : .. Objectifs stratégiques

Mesures : Objectifs opérationnels

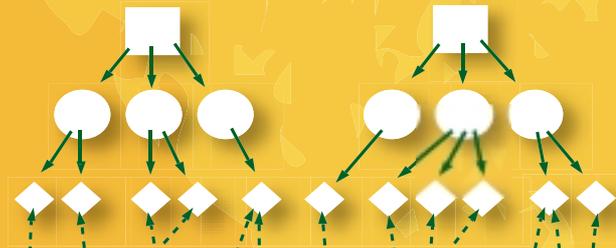


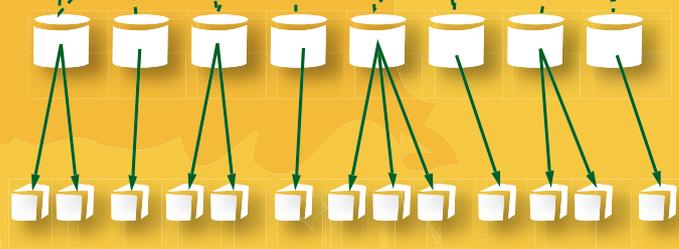
Schéma de programmation des projets et actions du Parc :

Repérages : Projets

Identifier 20 à 30 projets concomitants répondant aux objectifs opérationnels et caractérisant les grands enjeux de la Charte.

Repérages : Actions

Identifier les différentes actions composant un projet.



Fiche projet comportant 3 parties :

1 partie
Présentation

1 partie
Mise en œuvre
et suivi

1 partie
Évaluation
(évaluation continue
et finale)

Tableau de pilotage des projets et des actions se découpant en 4 rubriques :

Objectifs

Moyens

Réalisations

Analyses
et perspectives

L'évaluation, c'est aussi développer une **COMMUNICATION** transparente et efficace au regard des objectifs fixés et des projets mis en œuvre à travers les **OUTILS SUIVANTS** : lettre d'informations, exposition, rapport d'activités, rapports « étape », rapport final d'évaluation de l'application de la charte, conférence annuelle des partenaires ...

L'évaluation, **c'est l'affaire de tous.**

Elle mobilise :

... les élus du Parc

Car c'est **un engagement politique**

une démarche qu'il faut porter et piloter tout au long de la Charte : Bureau, Commissions, Conseil de développement ...

préparer la future Charte

... la direction du Parc

Car c'est **avant tout « manager, optimiser et rendre compte »**

... l'équipe du Parc

Car c'est **mettre en œuvre des projets et des actions adéquats pour répondre aux enjeux et problématiques du territoire**

... les partenaires du Parc

Car c'est **rechercher avec eux les meilleures articulations et cohérences possibles**

Au moment de la révision, il est intéressant de recourir à un REGARD EXTERNE ; par exemple sur l'image du Parc, sur ce qui a bien fonctionné ou non du point de vue des acteurs du territoire...

Pour plus d'informations sur **l'évaluation** au sein des Parcs,

vous pouvez consulter :

La plaquette

« L'évaluation, un enjeu pour les territoires de projets »

Elle présente les concepts de base de l'évaluation appliqués à un projet de territoire.

Coédition 1999 Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
et Atelier Technique des Espaces Naturels.

Le poster

« Intégrer l'évaluation dans les démarches de création de mise en œuvre et de révision »

Il retrace les grandes étapes de l'évaluation à mettre en œuvre tout au long de la vie d'une charte.

Édition 2005
Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Le guide méthodologique

« Évaluation en continu de la mise en œuvre de la Charte »

Il donne des éléments de méthode pour mettre en place une évaluation en continu de la charte.

Édition 2006
Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Le kiosque évaluation

Il valorise les acquis méthodologiques notamment en termes d'évaluation en continu de la charte, sous forme de 4 rubriques : généralités, méthode, exemples, bibliographie. Il est possible d'y télécharger : la plaquette et le guide.

Accessible par : www.parc-naturels-regionaux.fr/fr/lien/

ou par : www.evaluation.espaces-naturels.fr

Réalisé en partenariat avec l'Atelier Technique
des Espaces Naturels.

L'extranet évaluation

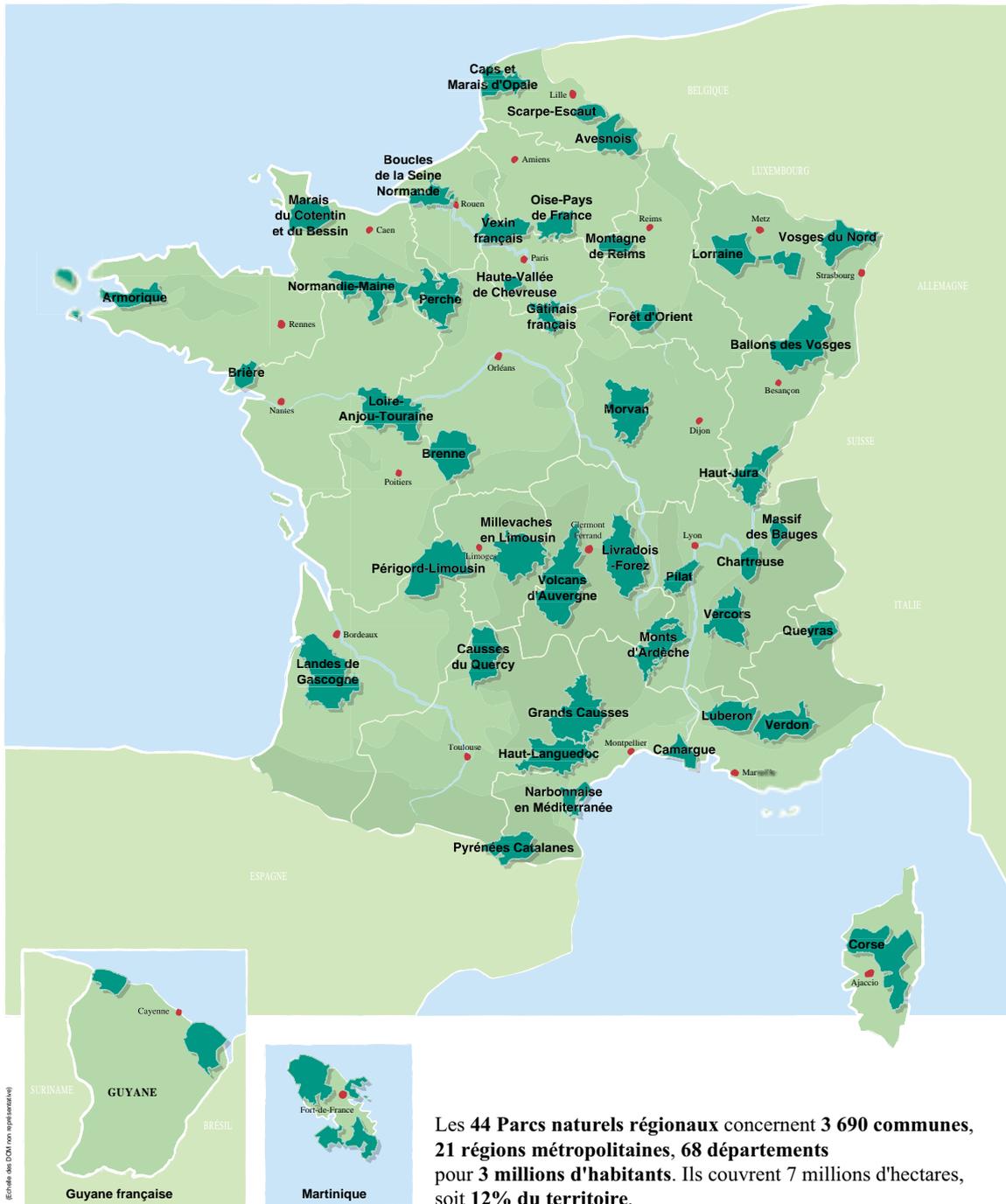
Il présente les expériences des Parcs en matière d'évaluation et d'observatoires. Accessible aux Parcs et à leurs partenaires sur l'extranet de la Fédération.

www.parc-naturels-regionaux.fr/extranet/

ou contacter :

Olivia Favre chargée de mission évaluation
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
mail : ofavre@parcs-naturels-regionaux.fr

Les 44 Parcs naturels régionaux de France



Les 44 Parcs naturels régionaux concernent **3 690 communes**, **21 régions métropolitaines**, **68 départements** pour **3 millions d'habitants**. Ils couvrent **7 millions d'hectares**, soit **12% du territoire**.



Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

9, rue Christiani 75018 PARIS - Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

Email : info@parcs-naturels-regionaux.fr

Site internet : www.parcs-naturels-regionaux.fr



Avec le soutien de